



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Rapport d'activité

Présenté par

M. Jacques Krabal
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire

BRUXELLES | 31 JANVIER - 1^{ER} FÉVRIER 2019

SYNTHÈSE

Le présent rapport expose l'ensemble des activités conduites par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en 2018. Plusieurs éléments sont particulièrement à souligner.

Réunions et missions officielles :

- 19 réunions statutaires ;
- 15 réunions internationales ;
- 10 missions principales du Président ou du Secrétaire général parlementaire.

Actions de coopération :

- 8 séminaires parlementaires ;
- 11 actions du Programme numérique APF ;
- 6 actions de formation pour les fonctionnaires parlementaires ;
- 3 programmes multilatéraux de développement parlementaires.

Communication :

- 56 communiqués de presse et 6 numéros de la *Lettre de la Francophonie parlementaire* ;
- 11 409 abonnés sur Twitter ;
- 81 422 visites du site internet de l'APF, soit une augmentation de près de 24% par rapport à 2017 ;
- Environ 176 000 pages vues sur le site, soit une progression de près de 13 % par rapport à 2017.

La dotation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a permis de conduire **cinq types d'actions** :

- les séminaires parlementaires ;
- les stages pour les fonctionnaires ;
- le Programme numérique APF ;
- les programmes jeunesse ;
- les programmes égalité femmes-hommes.

En outre, l'APF a bénéficié de **l'appui financier et en ressources humaines** du Parlement français, de l'Assemblée nationale du Québec, du Parlement du Canada et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de toutes les sections qui ont accueilli les événements de notre Assemblée.

Notre institution peut également compter sur les cotisations de ses **68 sections membres et associées**, issues des quatre régions qui la composent : Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe.

Ses actions s'inscrivent dans un **cadre stratégique volontariste**, qui est en train d'être renouvelé, en vue d'une Francophonie plus politique, plus audacieuse et plus visible.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
I. LES RÉUNIONS DES INSTANCES DE L'ASSEMBLÉE	8
A. LA 44 ^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE	8
B. LES RÉUNIONS DU BUREAU	8
C. LES RÉUNIONS DES COMMISSIONS	9
1. La Commission des affaires parlementaires	9
2. La Commission de la coopération et du développement	9
3. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles	10
4. La Commission politique.....	10
D. LES RÉUNIONS DES RÉSEAUX	10
1. Réunions du Réseau des femmes parlementaires	10
2. Réunions du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme	11
E. LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES	11
1. Région Afrique.....	11
Conférence des Présidents	11
La 26 ^e régionale Afrique	11
2. Région Amérique	12
Conférence des Présidents	12
La 34 ^e régionale Amérique.....	12
3. Région Europe.....	12
Conférence des Présidents	12
La 31 ^e régionale Europe.....	13
II. L'APF DANS SON RÔLE POLITIQUE	14
A. LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA FRANCOPHONIE.....	14
1. Le Conseil permanent de la Francophonie (Paris, 6 avril et 3 juillet 2018)	14
2. Le XVII ^e Sommet de la Francophonie	14
3. Les réunions des commissions et des groupes de travail de l'OIF.....	14
4. La 6 ^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie (Paris, 29 - 30 mai).....	15
5. Conférence parlementaire sur le G5 Sahel au siège des Nations Unies à New York (1 ^{er} novembre)...	15
6. Le volontaire international francophone	15
B. L'APF, VIGIE DE LA DEMOCRATIE	16
1. Suspension, mise sous observation et alerte	16
2. Les missions électorales francophones.....	17
C. LA PARTICIPATION A DES REUNIONS INTERNATIONALES	18
D. MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE	21
III. L'APF, ACTEUR DE COOPERATION PARLEMENTAIRE.....	23
A. LES SEMINAIRES PARLEMENTAIRES	23
1. Séminaire parlementaire sur « les codes de déontologie » (Tunis, 18-19 avril)	23
2. Séminaire parlementaire sur « Parlement moderne, ouverture à la société civile et égalité des genres » (Praia, 3-4 mai)	23

3. Séminaire parlementaire sur le « processus électoral » (Antananarivo, 29-30 mai)	23
4. Séminaire parlementaire sur « Démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition » (Côte d'Ivoire, 12-13 juin)	24
5. Séminaire parlementaire sur « Parlement et démocratie » (Haïti, 24-25 septembre).....	24
6. Séminaire parlementaire sur « la plus-value législative » (Congo, 9-10 janvier).....	24
B. LES PROGRAMMES NUMÉRIQUES (PROGRAMME NUMÉRIQUE APF/NORIA)	25
1. L'appui à la modernisation des systèmes d'information.....	25
2. L'appui formations et stages.....	26
3. L'appui à la promotion de la Francophonie	27
C. LA COOPERATION EN FAVEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES.....	29
1. Commission de la condition de la femme (New York, 12-23 mars)	29
2. Séminaire parlementaire d'information et d'échanges (Ouagadougou, 7-8 novembre)	29
D. LE PROGRAMME JEUNES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES.....	29
E. LES STAGES ET FORMATIONS POUR FONCTIONNAIRES	30
1. Le stage sur l'organisation du travail parlementaire (Paris, 19 mars-13 avril)	30
2. La formation en ligne APF/Université Senghor d'Alexandrie (20 mars-31 juillet 2018)	31
3. La formation certifiante pour les fonctionnaires parlementaires du Cambodge (17-19 octobre)	31
4. La formation certifiante pour les fonctionnaires parlementaires du Congo (12 - 17 novembre).....	32
5. Les stages APF à destination des fonctionnaires parlementaires	32
6. Le Programme international de formation parlementaire (11-22 juin)	32
F. LES PROGRAMMES A DESTINATION DE LA JEUNESSE	32
Participation des co-porte-paroles à des événements	32
G. LES PROGRAMMES MULTILATERAUX DE DEVELOPPEMENT PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE ...	33
1. Madagascar	33
2. Mali	33
3. Haïti	33
4. République centrafricaine.....	34
5. Burkina Faso	34
IV. L'ORGANISATION DU SECRETARIAT GENERAL ET LA POLITIQUE DE COMMUNICATION	35
A. L'ORGANISATION DU SECRETARIAT GENERAL DE L'APF	35
B. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	36
1. Le site Internet	36
2. La page Facebook de l'APF et du PFJ	36
3. Le fil Twitter de l'APF.....	36
4. La <i>Lettre de la Francophonie parlementaire</i>	37
V. LE CADRE STRATEGIQUE DE L'APF	38
A. BILAN DU CADRE STRATÉGIQUE 2014-2018	38
B. LE NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE 2019-2022	40

INTRODUCTION



JACQUES KRABAL
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Une année s'est écoulée depuis ma prise de fonction en tant que Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Le rapport d'activité 2018 illustre parfaitement la nouvelle dynamique que nous avons collectivement souhaitée.

Nos réunions statutaires, nos participations aux instances de la Francophonie et à de grandes rencontres internationales témoignent d'une mobilisation de l'APF sans faille.

Elle suscite, aussi, de la part de nos partenaires un engagement total et une volonté affirmée d'apporter des réponses concrètes aux problèmes posés. Le succès de la Conférence parlementaire, à New York et le Sommet interparlementaire de Paris sur le G5 Sahel en sont des exemples concrets. Ces deux événements ont souligné la contribution essentielle des parlementaires sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Ces questions sont indissociables de l'action pour le développement et le recul de la misère. Il nous appartient maintenant d'avancer concrètement sur ces questions qui ont toujours été au cœur de nos préoccupations.

En 2018, l'APF a encore apporté sa pierre à l'édification de sociétés plus démocratiques et plus pacifiques. Les séminaires destinés aux parlementaires et les formations pour les fonctionnaires se sont multipliés.

Le scandale des enfants sans identité, thème porté par la Commission des affaires parlementaires, est devenu un sujet transverse à l'ensemble des commissions et des réseaux. De nombreux partenariats et collaborations nouvelles ont été amorcés pour accompagner les parlements à trouver des solutions législatives et techniques innovantes. Notre programme numérique doit nous y aider.

Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que lutter contre ce drame des enfants sans identité est non seulement un combat pour le respect des droits humains mais aussi pour le développement politique et social de nos Etats.

Félicitons-nous également de la participation de plusieurs parlementaires aux missions électorales, en particulier celles conduites par Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lors des deux tours de l'élection présidentielle à Madagascar.

N'oublions pas que la dernière mission de ce genre présidée par un parlementaire remontait à 2005 !

Or, nul ne peut contester qu'en matière de paix, de droits de l'Homme et de gouvernance démocratique, l'APF, dispose de la légitimité nécessaire pour assurer les missions politiques et électorales au sein de l'espace francophone.

Les actions décrites dans ce rapport d'activité dessinent aussi les nouvelles orientations de l'APF. Elles font écho aux objectifs fixés par les Chefs d'État et de Gouvernement lors du dernier Sommet de la Francophonie d'Erevan en octobre dernier.

Nous sommes invités à poser « un nouveau modèle qui réunisse peuples et gouvernements francophones pour agir en commun ».

La nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie, clé de voûte des institutions, aura la lourde et passionnante tâche de les moderniser et d'apporter un nouveau souffle politique à la Francophonie.

L'APF, institution de la Francophonie en lien avec la société civile, prendra toute sa part à la réflexion politique qui nous mènera, ensemble, au Sommet de Tunis en 2020. Notre assemblée parlementaire sera force de proposition pour édifier un nouveau projet politique, cohérent et partagé par tous.

Sans rien abandonner des missions historiques, nous devons aussi adapter notre Assemblée aux enjeux, opportunités et défis à relever qui se côtoient dans notre espace francophone et nous interpellent à bien des égards : guerres, pandémies, réchauffement climatique, richesses naturelles, autosuffisance alimentaire, forte croissance démographique, taux d'analphabétisme très élevé, inégalités faites aux filles, progrès technologiques et scientifiques.

Il nous faudra innover, bousculer les habitudes pour faire face aux mutations rapides du monde et redoubler d'efforts pour mieux répondre aux exigences de nos populations, en quête de plus de justice sociale.

Nous devons promouvoir la langue française dans les instances internationales, mais aussi dans le domaine économique pour faire du français une langue utile. Le potentiel économique de la culture francophone est un levier encore trop souvent sous-estimé.

L'humilité s'impose mais la détermination commande quand il s'agit d'agir au service du progrès démocratique et humain.

La trajectoire est tracée mais il reste beaucoup de chemin à parcourir pour favoriser le développement économique inclusif dans tous les domaines d'activité, au service des progrès démocratiques.

La Francophonie est un espace de partage où circulent les expériences et les bonnes pratiques. Mais il faut aller plus loin et nous recentrer sur notre cœur de métier parlementaire qui consiste à proposer et à voter les lois.

C'est tout l'objet de notre nouveau cadre stratégique (2019-2022) que nous élaborons ensemble. Il fixe une trajectoire commune et une méthode collaborative.

Afin de recueillir les contributions des sections membres et de nos partenaires, l'APF s'est dotée, pour la première fois, d'une plateforme de consultation interactive. Je remercie ceux qui ont utilisé ce nouveau moyen de communication pour construire ensemble l'avenir de la Francophonie parlementaire. Notre optimisme et notre réalisme ne peuvent être remis en cause par les vents contraires qui se lèvent ici ou là. Les valeurs de la Francophonie telles que le respect de la diversité, le multilatéralisme et le dialogue des cultures demeurent au cœur de notre engagement. En 2019, année du « neuf », avec vous, l'APF sera au rendez-vous !

I. LES RÉUNIONS DES INSTANCES DE L'ASSEMBLÉE

A. LA 44^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

La 44^e Assemblée plénière de l'APF s'est tenue à l'Hôtel Le Concorde de Québec les 9 et 10 juillet 2018. Cette rencontre, placée sous le thème « les bonnes pratiques des parlements à l'ère du numérique », a réuni près de 300 parlementaires de 58 sections de l'APF.

Les parlementaires ont approuvé la création du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF, qui a pour objectif de rassembler les jeunes parlementaires autour des valeurs de la Francophonie, de favoriser les échanges d'expertise et d'encourager la solidarité. Ils ont également approuvé l'adhésion du Congrès de la Nouvelle-Calédonie en tant que membre de l'APF, réintégré la section djiboutienne parmi les membres et approuvé deux nouveaux observateurs : l'Assemblée de la République du Kosovo et le Sénat et la Chambre des députés du Mexique.



Photo de famille de la 44^e Session de Québec
Collection Assemblée nationale du Québec. Photographie : Roch Théroux.

Les parlementaires ont adopté 14 résolutions portant notamment sur la dénonciation des agressions sexuelles, la traite des êtres humains, les personnes vivant sans mélanine, la protection des données personnelles, l'utilisation des nouvelles technologies pour l'agriculture durable, la Francophonie économique, les systèmes de santé, la crise migratoire, les situations politiques au Burundi et en RDC, l'abolition de la peine de mort, la lutte contre le radicalisme religieux, le financement de TV5Monde et l'éthique et la déontologie dans les parlements. Ils ont ensuite adopté la déclaration de Québec sur le numérique.

B. LES RÉUNIONS DU BUREAU



Bureau de Paris, février 2018

À l'invitation de M. François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale de la République française, le Bureau de l'APF s'est réuni les 1^{er} et 2 février à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Jacques Chagnon, Président de l'APF, Président de l'Assemblée nationale du Québec.

Après avoir entendu et échangé avec l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Adama Ouane, le Bureau a approuvé les nominations de M. Jacques Krabal en qualité de Secrétaire général parlementaire, M. Christian Levrat en qualité de

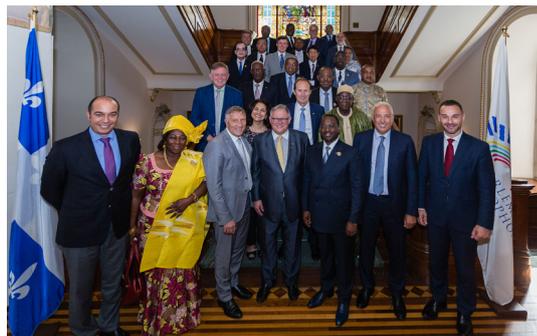
membre du Bureau, M. Christophe-André Frassa en qualité de Président de la Commission politique et de M. Bassatigui Fofana en qualité de chargé de mission de la région Afrique.

Après avoir pris acte du rapport du Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, à l'issue de la mission d'information et de contact au Burundi, le Bureau a adopté une déclaration sur la situation politique dans ce pays.

Le Bureau de l'APF s'est également réuni, le 6 juillet 2018, à l'Assemblée nationale du Québec à l'invitation de M. Jacques Chagnon, en amont de la 44^e Assemblée plénière.

Le Bureau de Québec a notamment réfléchi sur le nouveau cadre stratégique de l'APF 2019-2022 et acté, à ma demande, le principe d'une consultation interactive pour recueillir les différentes contributions des sections en vue du Bureau de Bruxelles.

Il a également décidé, suite à l'évaluation du Programme Noria de l'APF, de maintenir un programme dédié au numérique bien identifié au sein des programmes de coopération de l'APF, intitulé : « Programme numérique APF ».



Bureau de Québec, juillet 2018
Collection Assemblée nationale du Québec. Photographe : François Nadeau

C. LES RÉUNIONS DES COMMISSIONS

1. La Commission des affaires parlementaires



Commission des affaires parlementaires,
Bruxelles, mars 2018

La Commission des affaires parlementaires s'est réunie à Bruxelles, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les 21 et 22 mars, et à Québec, le 8 juillet 2018, sous la présidence de M. Robert Aubin, député (Canada).

Pendant ses travaux, la Commission des affaires parlementaires a examiné divers projets de rapports portant sur la protection des données personnelles dans l'espace francophone, les déontologues et les codes d'éthique, la représentation parlementaire des expatriés et la place des parlementaires dans l'équilibre des pouvoirs avec leurs gouvernements. La Commission a également examiné les rapports sur les différentes actions de coopération parlementaire de l'APF.

2. La Commission de la coopération et du développement

Sous la présidence de Mme Angélique Ngoma, députée (Gabon), la Commission de la coopération et du développement s'est réunie à Rome au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les 3 et 4 mai, et à Québec, le 8 juillet 2018.



Commission de la coopération et du développement,
Rome, mai 2018

Plusieurs communications et auditions ont animé les travaux de la Commission, qui a examiné les questions relatives aux enjeux de la Francophonie économique et numérique, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ainsi que de l'utilisation des technologies numériques au profit d'une agriculture durable. Elle s'est également penchée sur les systèmes de santé dans l'espace francophone, la fiscalité et la corruption de même que sur le suivi des négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC.

3. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles



Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, Grand-Bassam, avril 2018

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) s'est réunie à Grand-Bassam, les 20 et 21 avril, et à Québec, le 8 juillet 2018, sous la présidence de M. Didier Berberat, Conseiller aux États (Suisse).

Les parlementaires de la CECAC ont échangé sur la formation professionnelle et technique, sur l'emploi et l'éducation, sur la transmission du savoir à distance et l'enseignement à distance, l'utilisation du numérique dans l'enseignement et les écoles ainsi que sur la mobilité des étudiants dans l'espace francophone et la politique linguistique. Ils ont également pu découvrir le travail de la Lanterne magique de Côte d'Ivoire, club de cinéma international dédié aux enfants, et du Wapikoni mobile, studio ambulant de créations vidéo et musicales destiné aux jeunes des Premières Nations.

4. La Commission politique

La Commission politique s'est réunie à Erevan, les 20 et 21 mars, et à Québec, le 8 juillet 2018, sous la présidence de M. Christophe-André Frassa, Sénateur (France).



Commission politique, Erevan, mars 2018

Les membres de la Commission politique ont étudié les situations politiques dans l'espace francophone et ont échangé sur l'Alliance Sahel. Ils ont adopté les rapports finaux sur le radicalisme religieux et sur la peine de mort dans l'espace francophone présentés respectivement par la section québécoise et la section suisse. Les parlementaires ont également travaillé sur les missions de maintien de la paix de l'ONU dans l'espace francophone, la situation des communautés LGBTI et l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

D. LES RÉUNIONS DES RÉSEAUX

1. Réunions du Réseau des femmes parlementaires

Le Réseau des femmes parlementaires s'est réuni à Ottawa, les 19 et 20 mars, et à Québec, le 7 juillet 2018, sous la présidence de Mme Lydienne Epoubé, députée (Cameroun).



Réseau des femmes, Ottawa, mars 2018

Les membres du Réseau ont échangé sur les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées, la traite transnationale des femmes et l'autonomisation des femmes à l'ère du numérique dans l'espace francophone. Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes a également été présenté aux membres du Réseau. Celui-ci a également travaillé sur l'économie sociale à l'ère du numérique comme facteur de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes rurales et sur les normes ISO, enjeux de l'accueil des femmes réfugiées.

2. Réunions du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme



Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Lomé, octobre 2018

Une délégation du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme a participé à la 9^e Conférence internationale francophone sur la lutte contre le VIH et les hépatites qui s'est tenue à Bordeaux, du 4 au 7 avril 2018.

Le Réseau s'est également réuni, les 3 et 4 octobre 2018, à Lomé, pour faire un état des lieux sur ces pandémies et appuyer ses membres dans cette lutte. Les parlementaires ont interpellé tous les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie pour leur demander d'impulser une dynamique internationale ambitieuse contre les grandes pandémies en vue de la sixième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial qui aura lieu à Lyon, en France, le 19 octobre 2019.

E. LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

1. Région Afrique

Conférence des Présidents

À l'invitation de la section togolaise de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la 10^e Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique s'est réunie à Lomé, du 14 au 16 mars 2018. Les parlementaires ont échangé sur le thème « migrations et développement » et sur le G5 Sahel.



Conférence des Présidents de la Région Afrique, Lomé, mars 2018

La 26^e régionale Afrique



26^e Assemblée régionale Afrique, Praia, mai 2018

À l'invitation de la section capverdienne, la 26^e Assemblée régionale Afrique s'est tenue à Praia, les 17 et 18 mai 2018, sous la présidence de M. Guillaume Kigbafori Soro, Président de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, Premier Vice-Président de l'APF. Pour la première fois à une telle assemblée, étaient présents M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec, Président de l'APF, et votre Secrétaire général parlementaire.

Les délégués ont fait un large tour d'horizon des situations politiques et sociales dans les pays africains francophones actuellement en proie à des crises politiques, insistant en particulier sur les questions relatives au terrorisme, notamment au Sahel. Ils ont fait part de leur préoccupation concernant la situation politique à Madagascar et au Burundi. Par ailleurs, les thèmes de cette Assemblée régionale étaient : « Crise migratoire et respect des droits humains en Afrique francophone » et « Transport maritime et aérien : facteurs de développement économique en Afrique ».

2. Région Amérique

Conférence des Présidents

La Conférence des présidences de section (CPS) de la Région Amérique s'est réunie par visioconférence le 13 février 2018. Sept sections de la Région étaient représentées, soit les sections de l'Alberta, du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan. La CPS a notamment permis de confirmer la participation de la Région Amérique à la tenue de la 2^e édition du Parlement francophone des jeunes des Amériques qui a eu lieu à Québec à la suite de la 44^e Session de l'APF.

La 34^e régionale Amérique

La 34^e Assemblée régionale Amérique (ARAM) s'est tenue à l'Assemblée nationale du Québec, du 10 au 12 juillet 2018, sous le thème de l'offre francophone numérique sur le territoire couvert par la région Amérique. Une dizaine de sections de la région étaient représentées, auxquels se sont ajoutés des parlementaires de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, invités dans le cadre du plan d'expansion de l'ARAM. Cette 34^e Session a été l'occasion pour les parlementaires de prendre part à une table ronde avec les participants du 2^e Parlement francophone des jeunes des Amériques sur le thème de l'engagement politique à l'ère du numérique.



34^e Assemblée régionale Amérique, Québec, juillet 2018

Collection Assemblée nationale du Québec. Photographie : Roch Théroux

3. Région Europe

Conférence des Présidents



Conférence des Présidents de la Région Europe, Bucarest, mai 2018

À l'invitation de la présidente de la section roumaine, Mme Simona Bucura-Oprescu, la **Conférence des présidents de la Région Europe** s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, les 21 et 22 mai 2018. Les participants ont pu échanger sur la promotion de la Francophonie roumaine au niveau institutionnel et dans divers domaines d'activité, la place de la Francophonie et de la langue française dans les instances européennes dans le cadre du Brexit.

La 31^e régionale Europe

La 31^e Assemblée régionale Europe s'est déroulée du 21 au 23 octobre 2018 en Andorre. Une soixantaine de participants, représentant 18 sections de la région Europe, ont débattu du thème « Le tourisme durable dans les pays de l'espace francophone :



31^e Assemblée régionale Europe, Andorre-la-Vieille, octobre 2018

facteur de développement économique, environnemental et socioculturel ». Afin de donner un suivi à ces deux jours de travaux, une [résolution sur le tourisme durable](#) a été adoptée par les délégués.

II. L'APF DANS SON RÔLE POLITIQUE

A. LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA FRANCOPHONIE

1. Le Conseil permanent de la Francophonie (Paris, 6 avril et 3 juillet 2018)

La 103^e session du Conseil permanent de la Francophonie, qui rassemble les représentants personnels des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, s'est tenue à Paris le 6 avril 2018. Outre les débats habituels sur les questions politiques, diplomatiques et économiques, les interventions sur les actions de coopération et les questions administratives et financières, les échanges ont porté sur le thème « Les économies nouvelles : économie bleue, économie verte - nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et du développement durable ».



104^e session du Conseil permanent de la Francophonie, Paris, juillet 2018

La 104^e session du Conseil permanent de la Francophonie s'est tenue à Paris le 3 juillet 2018. Outre les nombreux dossiers politiques, diplomatiques et économiques, les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont consacré la majorité de leurs travaux à la préparation du Sommet en Arménie, dont le thème était : « Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : Source de paix et de prospérité pour l'espace francophone ».

L'APF était représentée à ces deux réunions par votre Secrétaire général parlementaire qui a pris la parole pour faire un bilan des dernières activités et présenter les objectifs qu'il propose pour l'institution.

2. Le XVII^e Sommet de la Francophonie

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a participé au XVII^e Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à Erevan, du 11 au 12 octobre 2018. La délégation de l'APF était composée de son Président, M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec, et de son Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, député français. Votre Secrétaire général parlementaire s'est exprimé devant le Conseil permanent de la Francophonie le 7 octobre. M. Jacques Chagnon a pris la parole devant la Conférence ministérielle de la Francophonie le 8 octobre, puis a prononcé une allocution devant les Chefs d'État et de gouvernement le 11 octobre afin de présenter l'Avis remis par l'APF à cette occasion.



XVII^e Sommet de la Francophonie, Erevan, octobre 2018

3. Les réunions des commissions et des groupes de travail de l'OIF

Le Secrétariat général participe aux réunions des commissions de l'Organisation internationale de la Francophonie et des groupes de travail. Il répond également aux demandes de l'OIF concernant les contributions au programme d'actions stratégiques (PAS), à la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité femme - homme, des droits et de l'autonomisation des femmes ou à la mise en œuvre des résolutions et des décisions adoptées au Sommet d'Antananarivo.

4. La 6^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie (Paris, 29 - 30 mai)

Votre Secrétaire général parlementaire a participé à la séance solennelle d'ouverture des journées des réseaux institutionnels de la Francophonie, qui se sont déroulées les 29 et 30 mai au siège de l'OIF. Trois membres ont animé les ateliers : Mme Lydienne Époubé, Présidente du Réseau des femmes parlementaires, à l'atelier sur « Démocratie et droits de l'Homme », Mme Nadia El Yousfi, députée (Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles), et Mme Angélique Ngoma, députée (Gabon), à l'atelier sur « Processus démocratiques dans l'espace francophone ».

5. Conférence parlementaire sur le G5 Sahel au siège des Nations Unies à New York (1^{er} novembre)



Conférence sur le G5 Sahel, New York, novembre 2018

Organisée par l'APF en étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie et sa Représentation permanente auprès des Nations Unies à New York (RPNY), la « Conférence parlementaire sur le G5 Sahel : quels rôles pour les parlementaires ? » répondait à la volonté exprimée par les membres de l'APF de voir la Francophonie parlementaire s'investir davantage sur la question du Sahel. Cette Conférence avait pour objectif d'impliquer davantage les parlementaires dans la réflexion et l'action visant à lutter contre l'insécurité dans la zone sahélienne et a permis un dialogue fécond entre les parlementaires, représentants

des populations, et les acteurs onusiens et internationaux travaillant à de consolidation de la paix et au développement régional. La Conférence, sous la présidence de M. Jacques Chagnon, Président de l'APF, a réuni le 1^{er} novembre 2018 plus d'une soixantaine de participants, dont plusieurs présidents de parlements francophones africains. Les parlementaires ont débattu du rôle des élus dans le contexte sahélien en matière de sécurité et de développement régional et ont préparé les prochaines actions de l'APF pour soutenir le G5 Sahel. Ils ont adopté l'[Appel de New York sur le G5 Sahel en marge de la 73^e Assemblée générale des Nations Unies](#). L'APF a également été partenaire du [Sommet interparlementaire sur le G5 Sahel](#) à l'Assemblée nationale française le 13 décembre 2018.

6. Le volontaire international francophone

L'APF bénéficie depuis 7 ans du programme volontariat international de l'OIF. Ce volontariat résulte de la volonté d'aider un jeune qui a terminé ses études supérieures et souhaite apporter sa contribution au développement de la Francophonie tout en acquérant une expérience professionnelle à l'étranger. Les jeunes volontaires viennent du monde entier. Sur les cinq candidats proposés à l'APF, un seul est retenu au terme d'une audition en visio-conférence et de la rédaction d'un texte écrit.

De février à décembre 2018, le Secrétariat général de l'APF a ainsi accueilli M. Primaël Ogboni, du Bénin, qui a accompli un travail fort apprécié.

Cette action, auparavant financée à 100 % par l'OIF, est depuis deux ans prise en charge partiellement par l'APF qui finance les frais de voyage et une partie des émoluments du volontaire.

B. L'APF, VIGIE DE LA DEMOCRATIE

1. Suspension, mise sous observation et alerte

L'APF est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. Elle joue en ce sens un rôle actif en tant que vigie de la démocratie.

En vertu des [Mécanismes de vigilance démocratique et de sanctions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie](#), adoptés par l'Assemblée plénière le 10 juillet 2017 et annexés aux Statuts de l'APF, trois mécanismes adaptés et gradués de vigilance démocratique ont été mis en place :

- **La Suspension**

Actuellement, une seule section est suspendue au sein de notre Assemblée : celle de la **République arabe syrienne** (2011). Cette suspension a été prononcée lors de la Session de notre Assemblée à Kinshasa (2011), en application de l'article 4.1 des Statuts de l'APF, et a été depuis maintenue au vu de la persistance des violations des principes fondamentaux prescrits par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, ainsi que des violations massives des droits de l'Homme.

- **La Mise sous observation**

Actuellement, une seule section est mise sous observation au sein de notre Assemblée : celle du **Burundi** (2015). La mise sous observation du Burundi est en vigueur depuis la Session de l'APF à Berne (2015), et ce, en raison de la crise démocratique en cours et de violations graves des droits de l'Homme. La suspension des activités de coopération institutionnelle a été levée lors de la Session de l'APF à Québec (2018).

- **L'Alerte**

L'alerte est purement préventive et vise à exprimer la préoccupation des parlementaires face à une situation donnée et à assurer un suivi attentif. Actuellement, une seule section est mise sous alerte au sein de notre Assemblée : celle du **Cambodge** (2018). S'inquiétant de la dissolution du principal parti d'opposition cambodgien à l'approche des élections législatives de juillet 2018, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section cambodgienne lors de sa réunion du 6 juillet 2018 à Québec. L'alerte n'entraîne aucune sanction et n'a donc pas à être ratifiée par l'Assemblée plénière.

2. Les missions électorales francophones

Plusieurs missions ont été réalisées lors de l'année 2018.

- Votre Secrétaire général parlementaire a participé à une autre mission pré-électorale au Cameroun, du 13 au 15 mars dernier. Cette mission, dépêchée par l'Organisation internationale de la Francophonie, a rencontré les plus hautes autorités camerounaises, les responsables politiques, la société civile et les partenaires internationaux présents sur place en vue de poursuivre les échanges sur la nécessité pour l'ensemble des parties prenantes d'œuvrer, à travers notamment le dialogue, à asseoir les conditions d'un processus électoral apaisé et inclusif, dans l'intérêt de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Cameroun.
- Dans le cadre de l'accompagnement technique et du suivi du processus électoral au Mali, Mme Michèle André, Secrétaire générale parlementaire honoraire, Sénatrice honoraire de la République française, a accompagné une première mission francophone d'information électorale de l'OIF à Bamako, du 21 au 25 mars, puis une seconde mission du 17 au 21 juin. Les membres de la mission de la Francophonie ont rencontré les autorités politiques et administratives nationales, la Commission nationale indépendante (CENI), la Délégation aux élections, les partis politiques de la majorité comme de l'opposition ainsi que les partenaires internationaux.
- M. Nicolas Démoulin, député (France), Président du groupe d'amitié France-Mali à l'Assemblée nationale de la République française, a représenté l'APF aux deux missions d'information et de contacts déployées par la Francophonie à l'occasion de l'élection présidentielle au Mali, les 29 juillet et 12 août. Il devait également participer aux deux missions électorales de la Francophonie à l'occasion des législatives maliennes de l'automne 2018 qui ont été reportées en avril 2019.
- A l'occasion du scrutin présidentiel camerounais du 7 octobre 2018, une mission d'information et de contacts de la Francophonie a été dépêchée à Yaoundé par Mme Michaëlle Jean, au sein de laquelle M. Bruno Fuchs, député (France), Président délégué de la section française de l'APF et Mme Néné Marième Kane, députée (Sénégal) ont représenté l'APF.
- M. Philippe Courard, Président du parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, a présidé les deux missions d'information et de contacts de la Francophonie à l'occasion du **premier tour** et du **second tour** de l'élection présidentielle à Madagascar. Ces missions ont réuni des experts de haut niveau (dirigeants d'institutions électorales, experts électoraux et de la société civile) venant de plusieurs pays de l'espace francophone. L'APF se réjouit qu'un Président de parlement francophone ait pu conduire une mission d'information et de contact de la Francophonie et souhaite qu'une telle implication de notre Assemblée puisse se poursuivre. La dernière mission présidée par un parlementaire remontait à 2005.
- À l'occasion du scrutin présidentiel en RDC, reporté au 30 décembre 2018, M. Mamadou Diallo, député (Burkina Faso), a représenté l'APF au sein de la mission d'information et de contacts déployée par la Francophonie.



Mission d'information et de contacts,
Madagascar, novembre 2018

C. LA PARTICIPATION A DES REUNIONS INTERNATIONALES

Réunion des femmes parlementaires des Amériques (Panama, 26 février-1^{er} mars)

Sur invitation de la Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, Mme Alicia Gutiérrez (députée du Mexique), Mme Lydienne Epoubé a participé à la 5^e Consultation des parlementaires des Amériques, qui a eu lieu le 27 février dans la ville de Panama. Les délégués se sont penchés sur deux thèmes : les réussites et défis pour l'avancement de l'agenda parlementaire et la violence envers les femmes.

138^e session de l'Union interparlementaire à Genève (24-28 mars)

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, membre observateur de l'Union interparlementaire (UIP), a été représentée à la 138^e Assemblée de l'UIP, qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 24 au 28 mars 2018, au Centre International de Conférences de Genève.

Près de 130 délégations de parlements nationaux membres de l'IUP et une cinquantaine de délégations ayant le statut d'observateur ont participé aux travaux. Des thèmes comme la question des migrations, la pérennisation de la paix comme vecteur du développement durable, l'amélioration de la représentation des femmes en politique, le renforcement des droits de l'Homme ou l'association du secteur privé au développement des énergies renouvelables ont été développés au cours de débats animés qui ont parfois fait l'objet d'un vote en plénière.

Congrès régional sur la peine de mort (Abidjan, 9-10 avril)

Mme Anne Seydoux-Christe, conseillère aux Etats (Suisse), a représenté l'APF au Congrès régional africain contre la peine de mort qui s'est tenu à Abidjan les 9 et 10 avril 2018. Organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), en partenariat avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH), la Coalition mondiale contre la peine de mort et la FIACAT (Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), ce congrès a réuni des experts et représentants de la société civile de plusieurs pays africains. Mme Seydoux-Christe s'est ainsi exprimée sur le rapport sur la peine de mort dans l'espace francophone, qu'elle avait auparavant présenté lors de la réunion de la Commission politique de l'APF.

Conférence parlementaire globale (Washington, 17-18 avril)

L'APF a participé à la Conférence parlementaire de la Banque mondiale qui s'est tenue au siège de la Banque mondiale à Washington, les 16 et 17 avril 2018. Des parlementaires de différents Etats d'Afrique francophone ont participé à la table ronde de l'APF sur l'emploi des jeunes.

Conférence sur la Déclaration de Saint-Boniface (Ottawa 9-11 mai)

Lors de la Conférence internationale sur la Déclaration de Saint-Boniface sur la prévention des conflits et la sécurité humaine, Mme Lydienne Epoubé, Présidente du Réseau des femmes parlementaires, est intervenue dans un atelier consacré à la thématique « Femmes, jeunes et conflits ».

Forum mondial HERACLES (Montréal, 16-19 mai)



Forum HERACLES, Montréal, mai 2018

Du 16 au 19 mai, l'Université de Montréal a accueilli le 10^e anniversaire du Forum Mondial HERACLES sur le thème « 10 ans de recherche, d'action et d'innovation au service de la Francophonie universitaire ». A cette occasion, le Président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, M. Robert Aubin, député (Canada), a présenté en détail les actions de coopération parlementaire de l'APF tendant à renforcer l'ingénierie démocratique par la langue française.

Séminaire régional sur la peine de mort (Kinshasa, 1^{er} et 2 juin)

L'APF a participé au séminaire parlementaire régional sur la « Promotion de l'abolition de la peine de mort en Afrique : le rôle des parlementaires », les 1^{er} et 2 juin 2018, à Kinshasa (RDC), organisé par Ensemble contre la peine de mort. M. Cheikh Diop Dionne, expert et ancien parlementaire sénégalais, a représenté l'APF à cet événement.

Rencontre avec la CONFEMEN et l'IFEF (Dakar, 5-7 septembre)

Le président de la CECAC, M. Didier Berberat, Conseiller aux États (Suisse), a effectué une mission au Sénégal, du 5 au 7 septembre 2018, dans le but de resserrer les liens avec la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie) et d'intensifier la collaboration en associant cette organisation aux travaux de l'APF. Cette mission a aussi été l'occasion de rencontrer le Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), institution avec laquelle l'APF a également entrepris des négociations en vue d'un partenariat.



Rencontre avec la Confemen, Sénégal, septembre 2018

Conférence internationale des jeunes francophones (Genève, 17 septembre)

Votre Secrétaire général parlementaire a prononcé un discours lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 2^e Conférence internationale des jeunes francophones à Genève, au Palais des Nations, le 17 septembre 2018. Les deux co-porte-paroles du Parlement francophone des jeunes ont également participé à cet événement.

139^e session de l'Union interparlementaire (Genève, 16-18 octobre)

Le Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, a prononcé une allocution le 16 octobre 2018 dans le cadre du débat général de la 139^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP) sur le thème : « Le rôle primordial des parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du changement technologique ».

Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition (Madrid, 29-30 octobre)

Une **délégation de l'APF**, conduite par votre Secrétaire général parlementaire, a participé au Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) les 29 et 30 octobre 2018, au Sénat du Royaume d'Espagne, à Madrid.

Comité exécutif de la *Commonwealth Parliamentary Association* (Londres, 7 novembre)

Le Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, a pris la parole le 7 novembre devant les membres du Comité exécutif de la *Commonwealth Parliamentary Association* pour présenter la structure de l'APF, sa programmation et son statut légal.

20^e anniversaire de l'AOMF à Bruxelles

À l'occasion du **20^e anniversaire de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)**, M. Jacques Chagnon, Président de l'APF, a présenté une communication sur la qualité des liens qui unissent les parlementaires et les médiateurs francophones, en particulier depuis la signature d'un accord-cadre en juillet 2015 à Berne. En outre, à l'occasion du 10^e Congrès de l'AOMF, M. Abbas Ouattara Imbassou, député (Côte d'Ivoire), s'est exprimé sur « le Parlement ouvert » et « le Médiateur et l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire » à l'occasion de deux ateliers conjoints AOMF/APF. En plénière, M. Imbassou a présenté une communication sur l'action des parlementaires francophones pour l'enregistrement universel des naissances et a sensibilisé les médiateurs afin qu'il n'y ait plus d'« enfants sans identité » au sein de l'espace francophone.



20^e anniversaire de l'AOMF, Bruxelles, novembre 2018

Conférence mondiale sur l'e-Parlement (Genève, 3-5 décembre)

L'APF a participé à la 7^e Conférence mondiale sur l'e-Parlement au Centre international de conférences de Genève. Cette rencontre avait pour thème : « Parlement, technologies et innovation. » Organisée par l'UIP, cette Conférence a permis aux participants francophones de se réunir et d'échanger sur l'impact des innovations dans leurs parlements respectifs.

Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, 6-7 décembre)

La session 2018 de la Conférence parlementaire sur l'OMC, organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen, s'est tenue à Genève les 6 et 7 décembre 2018. L'APF était représentée par votre Secrétaire général parlementaire et par le Vice-Président de la Commission de la coopération et du développement, M. Moussa Thiam, député du Sénégal. Plusieurs thèmes étaient à l'ordre du jour de cette conférence, notamment les défis et les possibilités pour l'OMC, les moyens de rendre l'OMC plus efficace et plus transparente d'ici 2030 ainsi que la contribution des parlementaires pour renforcer le commerce libre et équitable et pour que les nouvelles technologies profitent à tous.

D. MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE

Mission de contact au Kosovo (Pristina, 10-11 juin)



Mission au Kosovo, Pristina, juin 2018

Votre Secrétaire général parlementaire a effectué une [mission à Pristina](#), au Kosovo, les 10 et 11 juin 2018. Cette mission avait pour but de voir sur place les actions concrètes en faveur de la Francophonie avant la session plénière de l'APF à Québec en juillet prochain et le vote des parlementaires sur l'adhésion de l'Assemblée de la République du Kosovo comme observateur.

Lancement de la plateforme sur l'état civil (Lyon, 15 juin)

Votre Secrétaire général parlementaire est intervenu lors du colloque pour le lancement officiel de la plateforme www.etatcivil.pw. Ce colloque, organisé le 15 juin 2018 à Lyon par l'Association [Regards de femmes](#), avait pour but de sensibiliser les états et d'informer les populations sur l'importance de l'état civil. J'y ai présenté les résolutions et les actions de l'APF sur ce thème.



Colloque sur l'état civil, Lyon, juin 2018

Séance inaugurale de l'université francophone d'été 2018 (Lyon, 18 juin)

Votre Secrétaire général parlementaire a prononcé une [allocution](#) lors de séance inaugurale de l'université francophone d'été 2018 de l'Institut International pour la Francophonie (2IF) le 18 juin à Lyon.

Inscription de la Francophonie dans la Constitution française (Paris, 24 juillet)



Débat à l'Assemblée nationale, Paris, juillet 2018

À l'occasion du 10^e anniversaire de la révision constitutionnelle de 2008 et de l'adoption de l'article 87 : « La République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les Etats et les peuples ayant le français en partage » (Titre XIV : De la francophonie et des accords d'association), votre Secrétaire général parlementaire a organisé, le 24 juillet 2018, un [petit-déjeuner débat](#) sur le thème : « [La Francophonie, espace de coopération et de solidarité : le rôle des parlementaires](#) » à l'Hôtel de la Questure à l'Assemblée nationale française.

Mission de contact avec la section suisse (Berne, 5 septembre)

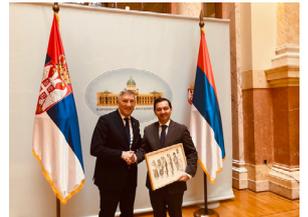
Votre Secrétaire général parlementaire a effectué une mission à Berne, en Suisse, le 5 septembre pour une réunion avec la section suisse de l'APF. A cette occasion a été abordée la question de la mise à disposition d'un fonctionnaire parlementaire suisse auprès du Secrétariat général.

Séance plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE) (25 septembre)

Votre Secrétaire général parlementaire a prononcé un [discours](#) lors de la séance plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de la République française, le mardi 25 septembre 2018.

Mission de contact avec la section serbe (Belgrade, 18-19 décembre)

Votre Secrétaire général parlementaire a effectué une [mission à Belgrade](#), en Serbie, les 18 et 19 décembre 2018. Cette mission avait pour but de voir sur place les actions concrètes en faveur de la Francophonie en vue du changement de statut demandé par la section serbe.



Mission en Serbie, Belgrade,
décembre 2018

III. L'APF, ACTEUR DE COOPERATION

A. LES SEMINAIRES PARLEMENTAIRES

1. Séminaire parlementaire sur « les codes de déontologie » (Tunis, 18-19 avril)



Séminaire, Tunis, avril 2018

À l'invitation de l'Académie parlementaire de l'Assemblée des Représentants du Peuple de Tunisie et dans le cadre du programme d'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Tunisie, l'APF a participé à une **rencontre sur la déontologie parlementaire** à Tunis, les 18 et 19 avril, en présence d'une quarantaine de députés et de fonctionnaires parlementaires tunisiens.

2. Séminaire parlementaire sur « Parlement moderne, ouverture à la société civile et égalité des genres » (Praia, 3-4 mai)

À la demande de l'Assemblée nationale de la République du Cap-Vert, l'APF, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, a organisé un **séminaire parlementaire d'information et d'échanges sur « le parlement moderne, l'ouverture à la société civile et la sensibilisation au genre »** à Praia, les 3 et 4 mai 2018, à l'attention des députés capverdiens et de représentants de la société civile capverdienne.



Séminaire, Praia, mai 2018

3. Séminaire parlementaire sur le « processus électoral » (Antananarivo, 29-30 mai)



Séminaire, Antananarivo, mai 2018

À la demande de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar, l'APF, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et la participation de l'UNICEF Madagascar, a organisé un **séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Antananarivo**, les 29 et 30 mai 2018, à l'attention des parlementaires malgaches. Cet événement a réuni une trentaine de députés et de sénateurs sur le thème : « Le processus électoral ».

Ce séminaire parlementaire s'inscrivait dans les actions de coopération menées par l'APF pour le renforcement des capacités du parlement malgache dans le cadre du programme MultiDevMada.

4. Séminaire parlementaire sur « Démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition » (Côte d'Ivoire, 12-13 juin)

À la demande de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, l'APF a organisé avec le soutien de l'OIF, en lien avec l'UNICEF-Côte d'Ivoire et l'Association du Notariat Francophone (ANF), un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Abidjan, les 12 et 13 juin, à l'attention des parlementaires ivoiriens. Cet événement a réuni une centaine de députés et de sénateurs de la République de Côte d'Ivoire sur le thème suivant : « Démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition ».



Séminaire, Abidjan, juin 2018

Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre des actions de coopération menées par l'APF au renforcement des capacités parlementaires dans un contexte nouveau de bicamérisme ivoirien avec la récente mise en place du Sénat.

5. Séminaire parlementaire sur « Parlement et démocratie » (Haïti, 24-25 septembre)



Séminaire, Port-au-Prince, septembre 2018

À la demande du Sénat et de la Chambre des députés de la République d'Haïti, l'APF a organisé, avec le soutien de l'OIF, et en lien avec l'UNICEF, un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Port-au-Prince, les 24 et 25 septembre, à l'attention des parlementaires haïtiens. Cet événement a réuni une centaine de députés, sénateurs de la République d'Haïti et fonctionnaires parlementaires haïtiens sur le thème suivant : « Parlement et démocratie ». Il a précédé une mission d'évaluation des besoins du Parlement haïtien.

6. Séminaire parlementaire sur « la plus-value législative » (Congo, 9-10 janvier)

À la demande de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République du Congo, l'APF a organisé, avec le soutien de l'OIF et la participation de l'UNICEF Congo, un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à l'attention des parlementaires congolais, les 9 et 10 janvier 2019, à Brazzaville. Cet événement a réuni plus de 150 députés et sénateurs de la République du Congo sur le thème suivant : « La plus-value législative ».



Séminaire, Brazzaville, janvier 2019

B. LES PROGRAMMES NUMÉRIQUES (PROGRAMME NUMÉRIQUE APF/NORIA)

Suite à la décision du Bureau de Québec de maintenir un programme dédié au numérique avec l'identification au sein des programmes de coopération de l'APF, le programme Noria a cédé la place au Programme numérique APF. Il s'agira de faire évoluer les actions pour répondre aux nouvelles attentes en instituant un nouvel équilibre entre les trois appuis et en articulant mieux l'action de l'APF avec les interventions des acteurs de développement et les opérateurs de la Francophonie. Il s'agira également de mieux adapter les actions au déploiement dans le temps et d'identifier des thématiques spécifiques. Au premier rang de ces thématiques, le Bureau a décidé de placer, d'une part, l'appropriation des nouvelles technologies et l'accompagnement des parlementaires sur les réseaux sociaux sous la direction de la Commission des affaires parlementaires et, d'autre part, la résolution de la problématique des enfants sans identité par la mise en application d'outils numériques sous la direction de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles.

1. L'appui à la modernisation des systèmes d'information

L'appui à la modernisation des systèmes d'information propose des outils et des méthodes de travail collaboratives basées sur les TIC (financement de site internet, compléments d'équipements informatiques, formation pour l'utilisation de ces équipements, développement de logiciels...).

En 2018, les actions de ce volet ont été dédiées à Madagascar, au Mali, au Burkina Faso, au Cameroun et à la Guinée.

* Madagascar/2015 - 2018

Après une première phase axée sur le renforcement des équipements informatiques, pendant laquelle l'Assemblée nationale a bénéficié d'un financement en équipements informatiques, une deuxième étape a permis la couverture wifi du Parlement, l'installation d'une solution d'affichage dynamique et la mise en place d'un serveur d'échanges de fichiers. 2018 a été l'année de renforcement des capacités des personnels et de consolidation des acquis techniques du parlement.

* Mali/2015 - 2018

La création et la mise en ligne du site internet qui retrace de façon régulière et fidèle l'ensemble des activités de l'Assemblée nationale malienne (<http://assemblee-nationale.ml/>) a constitué la première action significative. Elle a été suivie d'installations d'écrans d'affichage dynamique dans et à l'extérieur du nouvel hémicycle et de la mise en place d'un serveur et de partages réseaux. L'étape suivante a consisté en une dotation en postes de travail informatique destinés aux services administratifs et en équipement en logiciels de conversion de la voix vers le texte pour le traitement et la production des débats en séances et en commissions. En 2018, le parlement du Mali, en année électorale, bénéficiera des actions Noria suivantes : formation des équipes administratives au travail en réseau et mise en place d'une messagerie professionnelle.

* Guinée/2017 - 2020

Afin de permettre aux députés et aux fonctionnaires guinéens d'échanger entre eux et avec l'extérieur, une messagerie professionnelle dédiée est en cours d'installation. Ce projet se substitue à la rénovation de la sonorisation de l'hémicycle, les appels d'offres lancés dans ce sens ayant recueilli des propositions financières largement au-dessus des ressources disponibles. Une mission d'identification, de validation et d'identification des besoins complémentaire a eu lieu en octobre 2018.

* Burkina Faso/2017 - 2020

Les quatre axes d'intervention prioritaires retenus lors de la mission d'identification des besoins sont pratiquement achevés. Ainsi, l'acquisition et le déploiement d'un serveur ont succédé au câblage des services législatifs. De même, la fourniture d'écrans affichage dynamique pour la circulation des informations est installée. Des logiciels pour la transcription numérique des débats ont été installés pour les services législatifs. Ces différents lots ont fait l'objet d'appels d'offres et sont tous actuellement en cours de réalisation.

* Cameroun/2017 - 2020



Mission Noria, Yaoundé, septembre 2018

À la demande de l'Assemblée nationale du Cameroun, un nouveau dispositif de communication permettant à l'ensemble des parlementaires de suivre les travaux en séance, dans 5 endroits préalablement identifiés, est installé. Il s'agit d'écrans géants reliés directement à l'hémicycle avec un poste de pilotage. La mise en fonction de ce dispositif mi-juin 2018 permet désormais à l'Assemblée nationale camerounaise de diffuser l'intégralité des débats en séance en temps réel. L'élargissement de la diffusion des travaux parlementaires ainsi que l'amélioration des équipements mis à disposition sont en cours de réalisation, suite à la [mission de septembre 2018](#).

2. L'appui formations et stages

Ce volet contribue à harmoniser les compétences techniques dans le domaine des nouvelles technologies. Il permet de réunir plusieurs fois dans l'année des parlementaires ou des fonctionnaires autour de sujets, de techniques ou de pratiques visant à améliorer la qualité et la visibilité de leurs actions.

La programmation 2018 concerne le Cap vert, le Cambodge, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

* Cambodge

L'APF a organisé, les 17 et 18 mai 2018 à Phnom-Penh, en collaboration avec le parlement du Royaume du Cambodge (Assemblée nationale et Sénat), un [séminaire-atelier sur le thème : Francophonie, langue française et carrière parlementaire](#).



Séminaire, Phnom-Penh, mai 2018

* Congo



Séminaire, Brazzaville, juin 2018

À la demande de la section congolaise de l'APF, s'est tenu au Palais des Congrès de Brazzaville (Congo), les 12 et 13 juin 2018, un [séminaire-atelier sur le thème : Communication parlementaire et Réseaux sociaux](#) organisé par l'APF.

* Côte d'Ivoire

Le programme Numérique @PF a organisé, les 21 et 22 novembre 2018, un [séminaire-atelier sur le thème : La gestion numérique du travail parlementaire](#) à la demande de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire (ANCI). Destiné aux fonctionnaires parlementaires, les travaux ont alterné présentation théorique et cas pratiques. Tous les services administratifs de l'Assemblée ont été associés et représentés.



Séminaire, Abidjan, novembre 2018

* Bénin



Séminaire, Cotonou, novembre 2018

L'APF, en partenariat avec l'Assemblée nationale du Bénin, a tenu, à l'hôtel Azalai de Cotonou, les 27 et 28 novembre 2018, un [séminaire-atelier sur le thème : Le travail collaboratif, instrument de gouvernance et de transparence](#). Souhaitée par la section béninoise de l'APF, cette activité a réuni une cinquantaine de participants, députés et fonctionnaires parlementaires qui, tout au long des travaux, ont pu s'informer et échanger sur les enjeux, les modalités et les avantages du travail collaboratif.

3. L'appui à la promotion de la Francophonie

L'APF favorise la présence ou l'émergence de la langue française dans des pays dont elle n'est pas langue officielle. La diffusion de l'information francophone à travers les sites internet des assemblées bénéficiaires, le financement de fonds documentaires et bibliothécaires ou la fourniture de supports audiovisuels permet de diversifier l'offre et d'atteindre plusieurs publics.

* Moldavie

Les cours de langue française offerts aux fonctionnaires parlementaires, répartis dans 6 groupes de niveaux différents, permettent au parlement moldave de bénéficier de ressources humaines francophones de qualité. La traduction du [site internet](#) du parlement, dont plusieurs documents sont désormais disponibles en français (Code électoral, Règlement du Parlement, Statut du député au Parlement, loi concernant les partis politiques, Règlement de l'organisation et du fonctionnement du Secrétariat général, etc.), contribue à renforcer la présence francophone, tout comme l'appui en dotation documentaire.

* Arménie

L'Arménie a de nouveau sollicité l'appui de l'APF pour le renforcement de la langue française. Des appels d'offre sont en cours d'étude pour la constitution de groupes d'apprenants. 90 fonctionnaires parlementaires volontaires ont été recensés.

La traduction du [site internet](#) du parlement, dont plusieurs documents sont désormais disponibles en français (Code électoral, Règlement du Parlement, Statut du député au Parlement, loi concernant les partis politiques, Règlement de l'organisation et du fonctionnement du Secrétariat général, etc.) contribue à renforcer l'ancrage francophone. D'autres actions, notamment de formation professionnelle en langue française, sont à l'étude.

C. LA COOPERATION EN FAVEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES

1. Commission de la condition de la femme (New York, 12-23 mars)

La Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, Mme Lydienne Epoubé, députée, (Cameroun), accompagnée de la vice-présidente, Mme Françoise Bertieaux, députée, (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), ont représenté le Réseau à la [session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#), du 12 au 23 mars 2018. Le thème prioritaire de cette session était « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ». Le Réseau des femmes a organisé un événement parallèle dont le thème était « Economie sociale à l'ère du numérique comme facteur de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes rurales ».



Mission du Réseau, New York, mars 2018

2. Séminaire parlementaire d'information et d'échanges (Ouagadougou, 7-8 novembre)



Séminaire, Ouagadougou, novembre 2018

Un [séminaire parlementaire d'information et d'échanges](#), co-organisé par l'APF et l'Assemblée nationale du Burkina, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, s'est tenu les 7 et 8 novembre 2018 à Ouagadougou sur le thème : « Leadership au féminin et prise de parole en public ». Cet atelier de deux jours a permis aux femmes parlementaires de se familiariser avec certaines techniques de rhétorique grâce aux nombreux exercices pratiques qui ont structurés cette formation.

D. LE PROGRAMME JEUNES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

La mise en place du programme « Jeunes parlementaires francophones » en 2015 lors du Bureau de Clermont-Ferrand visait à favoriser la représentation des jeunes dans nos instances et à susciter des échanges afin de leur permettre de mieux appréhender le projet francophone et d'en être porteurs.

Lors de la création du programme, il a été convenu que le cycle de formation inclurait des sessions de travail d'une semaine dans chacune des régions de l'APF. En octobre 2015 a eu lieu à Paris et à Bruxelles la première rencontre des Jeunes parlementaires francophones à l'invitation des sections française et belge de l'APF. En novembre 2016, les Jeunes parlementaires se sont réunis à Québec et à Ottawa à l'invitation des sections québécoise, canadienne et ontarienne. La 3^e Session du programme s'est déroulée en mars 2017 à Phnom Penh, Ho Chin Minh-Ville et Hanoi à l'invitation des sections cambodgienne et vietnamienne.

Pour compléter le cycle de formation envisagé par le programme, les **jeunes parlementaires se sont réunis** en mars 2018 à Dakar et à Antananarivo à l'invitation des sections sénégalaise et malagasy.

- La création d'un Réseau des Jeunes parlementaires francophones de l'APF



Mission du Programme, Dakar, mars 2018

Les parlementaires ont approuvé, lors de la 44^e Assemblée plénière de l'APF à Québec, la **création du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF**, qui a pour objectif de rassembler les jeunes parlementaires autour des valeurs de la Francophonie, de favoriser les échanges d'expertise et d'encourager la solidarité.

E. LES STAGES ET FORMATIONS POUR FONCTIONNAIRES

1. Le stage sur l'organisation du travail parlementaire (Paris, 19 mars-13 avril)

Depuis 1997, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie participe au stage organisé conjointement avec le Parlement français et l'Ecole nationale d'administration (ENA) portant sur l'organisation du travail parlementaire, en finançant un quart à un tiers des bourses. Cette année, ce stage s'est tenu du lundi 19 mars au vendredi 13 avril 2018.

Les candidatures viennent des sections suivantes par ordre alphabétique :

- Bénin (AN) : M. Romaric AKPOVO, directeur de l'unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'Etat (choisi comme porte-parole du groupe par ses collègues) ;
- Cambodge (Sénat) : M. CHEA Kimlin, chef du secrétariat de la Commission de l'intérieur, de la défense, des relations parlementaires et de la fonction publique ;
- Cambodge (AN) : M. VONG Kimsan, assistant juridique à la Commission de législation et de justice ;
- Côte d'Ivoire (AN) : Mme Kadiatou Cisse, administratrice parlementaire, assistante du Secrétaire général ;
- Madagascar (Sénat) : Mme Julie VITASOA, administratrice, Service des Commissions et des études ;
- Mali (AN) : M. Soumana TRAORE, chef de division des Commissions à la Direction des services législatifs ;
- Niger (AN) : Mme Ayouba Balki MAHAMANE, Directrice-adjointe des Ressources humaines de l'Assemblée nationale ;
- Sénégal (AN) : Mme Mariame KANE, rédactrice à la Direction des services législatifs ;

- Togo (AN) : M. Bourogoutama TARENOA, administrateur à la division des commissions de la Direction des services législatifs ;

- Tunisie (AN) : Mme Amira GOMRI, conseillère, chef de service, académie parlementaire de l'Assemblée des représentants du Peuple de Tunisie.

N'ayant pas reçu de candidature d'Haïti, aucune candidature, financée comme les années précédentes sur le fonds spécial Haïti, n'a pu être prise en charge par l'APF.

Votre Secrétaire général parlementaire tient à souligner que sur les 10 stagiaires, 5 sont des femmes. La parité est donc strictement respectée. Pour mémoire, en 2016, seules 4 candidatures sur 11 étaient féminines, et en 2017, sur 11 candidatures, 8 étaient féminines.

2. La formation en ligne APF/Université Senghor d'Alexandrie (20 mars-31 juillet 2018)

Cette formation diplômante en ligne est destinée aux fonctionnaires parlementaires francophones et co-organisée par l'APF, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF) et les divers Parlements membres de l'APF qui souhaitent s'y associer. Elle est assimilable à un Diplôme d'Université (D.U.) reconnu par l'ensemble des universités francophones, qui est acquis après une formation de 150 heures à distance.

La formation 2018 a commencé le 20 mars et s'est terminée fin juillet avec une soixantaine de fonctionnaires parlementaires, choisis par les assemblées de l'APF qui souhaitent ainsi, dans le cadre de la formation professionnelle, renforcer les capacités de leurs fonctionnaires. A cette fin, des capsules vidéos ont été enregistrées par des universitaires et des fonctionnaires parlementaires selon un programme prédéterminé. Votre Secrétaire général parlementaire tient ainsi à remercier tous ceux qui ont effectué des enregistrements, notamment les parlements de l'espace francophone et le Secrétariat général.

3. La formation certifiante pour les fonctionnaires parlementaires du Cambodge (17-19 octobre)



Formation, Phnom-Penh, octobre 2018

À la demande du Parlement cambodgien, une formation certifiante francophone, conjointement organisée par l'APF et le Sénat du Royaume du Cambodge, portant sur « La diplomatie parlementaire », s'est tenue à Phnom Penh, du 17 au 19 octobre 2018. Cette formation s'est adressée, en langues française et khmère, à 95 fonctionnaires parlementaires des deux chambres du Parlement cambodgien, en présence d'une trentaine de parlementaires.

4. La formation certifiante pour les fonctionnaires parlementaires du Congo (12 - 17 novembre)

À la demande de l'Assemblée nationale et du Sénat du Congo, une formation **Geoffrey-Dieudonné**, formation diplômante francophone sur « Administration et organisation du travail parlementaire », s'est tenue à Brazzaville, du 12 au 17 novembre 2018. Cette formation s'est adressée à près d'une centaine de fonctionnaires parlementaires et de collaborateurs de l'Assemblée nationale et du Sénat du Congo ainsi qu'à cinq fonctionnaires parlementaires de l'Assemblée nationale de la RDC. Elle était conjointement organisée par l'APF et l'Université Senghor, en lien avec l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Francophones (ASGPF) et le Parlement congolais.



Formation, Brazzaville, novembre 2018

5. Les stages APF à destination des fonctionnaires parlementaires

Depuis 2010, le Secrétariat général de l'APF a mis en place des stages d'immersion pour des fonctionnaires parlementaires. Outre le rapprochement avec les parlements des pays du Sud, ces stages ont pour but de diversifier l'équipe du Secrétariat général et de renforcer les réseaux de fonctionnaires qui constituent la francophonie parlementaire hors des rencontres institutionnelles. Au premier semestre 2018, le Secrétariat général a ainsi accueilli M. Bakary Ballo, directeur adjoint de la Communication de la Documentation et de l'Information de l'Assemblée nationale du Mali, qui a pu se familiariser avec le fonctionnement de l'APF et avec les différents programmes de coopération, connaissances qu'il pourra diffuser à son retour. Il a également établi des contacts personnels avec l'équipe du Secrétariat général, ce qui crée les bases pour des communications plus fluides avec son parlement.

6. Le Programme international de formation parlementaire (11-22 juin)

La quatrième édition du **Programme international de formation parlementaire (PIFP)** s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 11 au 22 juin 2018. Ce programme s'adressait spécifiquement aux fonctionnaires de parlements de l'espace francophone. Fruit d'une collaboration entre la Chaire sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval et l'Assemblée nationale du Québec, avec le soutien de l'APF, la quatrième édition du programme a été organisée avec la collaboration de l'Assemblée nationale du Sénégal et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

F. LES PROGRAMMES A DESTINATION DE LA JEUNESSE

Participation des co-porte-paroles à des événements

La co-porte-parole du PFJ, Mme Esther Djossa (Bénin) a participé à la 26^e Assemblée régionale Afrique de l'APF à Praia (Cap-Vert). Le co-porte-parole, M. Yu Cai Tian (Canada), a participé à la Session de Québec. Les deux co-porte-paroles ont également participé à la 2^e Conférence internationale des jeunes francophones de Genève du 17 au 19 septembre 2018 ainsi qu'au XVII^e Sommet de la Francophonie d'Erevan, où ils ont pu remettre à la Secrétaire générale de la Francophonie et au Président du Sommet les **résolutions** qu'ils ont adoptées à Luxembourg à l'occasion de la 8^e édition du Parlement francophone des jeunes.

G. LES PROGRAMMES MULTILATERAUX DE DEVELOPPEMENT PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE

1. Madagascar

Dans le cadre du programme multilatéral de développement parlementaire francophone au bénéfice du Parlement de Madagascar (MultiDevMada) qui a été validé pour la période 2015-2018, l'APF a agi au renforcement des capacités des députés et des sénateurs en continuant la mise en œuvre de son programme Noria, en organisant, en lien avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), un séminaire parlementaire, en appuyant l'installation du Parlement national des jeunes et en avançant sur la préparation d'un guide du parlementaire. L'APF a agi au renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires en finançant la bourse d'un mois à Paris d'une fonctionnaire au stage ENA/CISAP/Parlement français sur « l'organisation du travail parlementaire » et en facilitant la participation de fonctionnaires à la formation diplômante en ligne APF/Université Senghor sur « Administration et organisation du travail parlementaire » jusqu'à fin septembre. L'APF a également organisé une [mission d'expertise des ressources humaines](#) du parlement malgache à Antananarivo, du 28 au 30 novembre 2018, conduite par M. Benoît Chadenet, directeur honoraire des services du Sénat français.

Vous trouverez en annexe un tableau actualisé des multiples actions.

2. Mali

Le programme multilatéral de développement parlementaire francophone (PMDF Mali), décidé pour la période 2015-2018, a dû ralentir son déploiement suite à la tragique attaque terroriste de l'hôtel Radisson Blu de Bamako le 20 novembre 2015.

Sur ce premier semestre 2018, l'APF a pu continuer la mise en œuvre de son programme de coopération en finançant la bourse d'un mois à Paris d'un fonctionnaire au stage ENA/CISAP/Parlement français (M. Soumana Traoré) et en poursuivant un programme d'équipements dans le cadre des actions Noria.

Vous trouverez en annexe un tableau actualisé des actions.

3. Haïti

À la demande du Sénat et de la Chambre des députés de la République d'Haïti, l'APF a organisé avec le soutien de l'OIF et en lien avec l'UNICEF, un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Port-au-Prince, les 24 et 25 septembre, à l'attention des parlementaires haïtiens. Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre des actions de coopération menées par l'APF au renforcement des capacités parlementaires dans un contexte de mise en place d'un programme multilatéral de développement parlementaire francophone.



Mission, Port-au-Prince, septembre 2018

A cette fin, la **seconde partie de mission en Haïti**, qui s'est déroulée du 26 au 28 septembre, a permis d'identifier les besoins du Parlement bicaméral haïtien, avec une délégation de l'APF élargie au Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Bénin, au Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec et au sous-greffier de la Chambre des communes du Canada, désignés par l'Association des Secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF). Pour réaliser cette identification, la délégation de l'APF a visité les locaux de la Chambre des députés et du Sénat puis s'est entretenue avec les parlementaires

membres des bureaux ainsi que de la conférence des présidents, les secrétaires généraux, les directeurs et divers personnels de toute nature du parlement, la MINUJUSTH, le Bureau régional Caraïbe Amérique latine de l'OIF, la représentation de l'Union européenne en Haïti, la BID, IDEA international, l'ambassade du Canada ainsi que l'ambassade de France et l'Agence française de développement.

Dans les prochaines semaines un rapport d'identification des besoins, assorti d'une liste d'actions au renforcement des capacités des parlementaires, des fonctionnaires parlementaires et de l'institution bicamérale parlementaire, élaboré en contact étroit avec l'Assemblée nationale de la République d'Haïti, sera transmis, après validation des instances de l'APF, aux 87 sections de l'APF et aux divers acteurs internationaux intervenant en Haïti pour sa mise en œuvre.

4. République centrafricaine

Le Bureau de Québec (février 2017), avait décidé de proposer au Parlement centrafricain, suite à la réintégration de sa section au sein de l'APF lors de la session d'Antananarivo de juillet 2016, de bénéficier de la mise en place d'un programme multilatéral de développement parlementaire francophone afin de renforcer ses capacités.

En raison de l'agenda parlementaire centrafricain et des conditions de sécurité qui ne semblaient pas être réunies, il n'a pas été possible de programmer une mission d'identification au cours de l'année 2018.

5. Burkina Faso

Le bon déroulement des élections présidentielle et législatives en novembre 2015 et le retour à la stabilité politique ont entraîné la levée de la mise sous observation à titre préventif de la section burkinabè lors du Bureau de Siem Reap (2016), qui a alors annoncé sa volonté que soit mises en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement des capacités de l'Assemblée nationale.

Pour rappel, l'APF a participé le 23 novembre 2016 à Ouagadougou à une réunion des partenaires techniques et financiers de l'Assemblée nationale du Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2016-2020. L'APF a alors exprimé sa volonté de mettre en œuvre un programme de coopération visant à renforcer les capacités des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires et à améliorer les ressources mises à la disposition de l'Assemblée nationale. Mais l'Assemblée nationale burkinabè n'a pas souhaité la mise en place d'un programme multilatéral de développement parlementaire francophone et a privilégié la mise en œuvre d'un programme piloté par le Centre parlementaire canadien. L'APF demeure cependant disponible en 2019 afin de répondre, au cas par cas, aux sollicitations de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, par exemple dans la mise en place d'archives numériques.

IV. L'ORGANISATION DU SECRETARIAT GENERAL ET LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

A. L'ORGANISATION DU SECRETARIAT GENERAL DE L'APF

Le Secrétariat général de l'APF fonctionne avec une équipe de treize personnes qui gère l'ensemble des actions de coopération, des activités statutaires et des relations institutionnelles avec les sections et nos partenaires de la Francophonie. Cette équipe est composée d'un Secrétaire général administratif, d'un Secrétaire général administratif adjoint, de sept conseillers et de quatre adjoints administratifs et techniques.



Tout d'abord, M. Emmanuel Maury, Conseiller des services de l'Assemblée nationale française, a remplacé M. Thierry Vanel, en qualité de Secrétaire général administratif à partir de janvier 2019.

Par ailleurs, Céline Argy, Conseillère en charge de la communication, est dorénavant également chargée de l'accompagnement du Réseau des jeunes parlementaires. Les fonctions liées aux aspects budgétaires et financiers ont été reprises par le Secrétaire général administratif et par la Conseillère Nadège Dazy.

Camille Cholat, qui avait été recrutée sur contrat à durée déterminée pour remplacer Céline Argy pendant son congé maternité, est restée jusqu'à fin mai pour aider à la rédaction de notre Avis pour le Sommet d'Erevan.

Julien Piednoel, recruté pour assurer les fonctions de logisticien, a terminé son contrat à la fin de la Session annuelle de Québec, et il a été remplacé par Mme Zélie Jobert.

Des stagiaires, qu'ils soient universitaires ou volontaires internationaux, ont renforcé l'équipe et apporté un soutien apprécié. Le Secrétariat général a ainsi pu compter depuis le début de cette année sur l'aide d'un volontaire international francophone, M. Primaël Ogboni, et de quatre stagiaires académiques, MM. Christian Jaouich et Yannick Bonny, respectivement envoyés par l'Assemblée nationale du Québec et le Parlement de la Communauté française/Fédération Wallonie Bruxelles, M. Benjamin Niang et Mme Viola Ridolfi (depuis décembre).

Il faut remercier les parlements qui mettent des personnels à disposition, car cet apport essentiel à notre fonctionnement va dans le sens de la solidarité francophone, du renforcement des compétences et de la mobilité des personnels parlementaires. Comme votre Secrétaire général parlementaire l'a indiqué au Bureau de Paris, le personnel permanent demeure indispensable à la continuité des actions et à la maîtrise des procédures.

Afin de renforcer l'équipe du Secrétariat général, M. Jacques Chagnon, Président de l'APF, a écrit à la section suisse afin d'envisager la mise à disposition d'un fonctionnaire du parlement helvétique et des contacts préliminaires ont été pris avec la section luxembourgeoise. Sur l'invitation de la section suisse, votre Secrétaire général parlementaire s'est rendu début septembre à Berne pour évoquer les modalités d'une telle mise à disposition et a bon espoir que ce dossier aboutisse.

Le Bureau de Québec a accepté que l'APF accueille en 2019 un second volontaire international de la Francophonie. Toutefois, la procédure de sélection a été décalée et il est prévu que les volontaires entrent en fonction à partir d'avril prochain.

B. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

1. Le site Internet

L'APF a effectué en juin 2018 une modernisation de son espace membre sur le site pour en améliorer l'expérience utilisateur.

Le site nécessitant une constante mise à jour, le Secrétariat général travaille au quotidien pour améliorer cet outil et compte sur l'implication et la transmission d'informations de la part de toutes les sections pour faire vivre cet espace sur les membres de l'APF. De même, pour optimiser le référencement de notre site dans les résultats des moteurs de recherche, les publications sur le site sont aussi interactives, avec des liens menant vers les sites de nos partenaires et de nos sections, vers d'autres pages du site et vers nos comptes sur les réseaux sociaux.

2. La page Facebook de l'APF et du PFJ

Suivie désormais par près de 4 748 internautes, la [page Facebook de l'APF](#) est un excellent relais des activités de l'organisation. Lors de chaque mission, les internautes peuvent ainsi découvrir en temps réel les photographies et les différentes interventions des participants. Cette page permet aussi d'annoncer les changements dans le monde politique francophone (élections, désignation des présidents d'assemblées, etc.) et de relayer les informations des parlementaires et des parlements. La page Facebook, tout comme le fil Twitter, participe par ailleurs à la fréquentation et au bon référencement du site internet en renvoyant régulièrement aux articles et informations qui y sont publiés. La page Facebook du [Parlement francophone des jeunes](#), suivie par 10 859 internautes, permet de maintenir le lien avec la jeunesse francophone et sera pleinement réinvestie pour le prochain PFJ à Abidjan en juillet 2019.

3. Le fil Twitter de l'APF

L'APF tweete en temps réel les réunions de ses instances et retweete ses sections, ses parlementaires et ses partenaires institutionnels, créant ainsi un lien virtuel entre les différents acteurs du monde francophone. Fort de la progression de ce fil, l'APF accentue sa présence sur ce réseau pour entretenir l'intérêt de ses abonnés (plus de 11 376 abonnés) et en gagner de nouveaux.

L'APF a organisé pour la première fois lors de la 44^e Session à Québec un « Mur Twitter » ou « Tweet wall » pendant son débat général sur le thème du numérique. Grâce au mot-dièse #NumériqueAPF, les parlementaires et l'ensemble des participants au débat (qu'ils soient ou non présents à Québec) ont pu interagir avec les panelistes et les orateurs.

4. La *Lettre de la Francophonie parlementaire*

Six numéros de *La Lettre de la Francophonie parlementaire* ont été diffusés en 2018 avec les questionnaires de votre Secrétaire général parlementaire, de M. Eksavang Vongvichit, Vice-Président de l'APF, Président de la section laotienne, de M. Christophe-André Frassa, Président de la Commission politique, sénateur français et de M. Ara Babloyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

L'APF continue à faire de la Lettre de la Francophonie parlementaire une parution interactive. Ses lecteurs sont invités à suivre des liens qui renvoient vers les sites de nos sections, de nos partenaires, et bien sûr vers le site de l'APF. Cela permet à la fois de mieux référencer ces sites, de lier les canaux de communications et de donner un certain dynamisme à la promotion de nos activités. La Lettre d'information est aussi diffusée sur l'ensemble de nos comptes de réseaux sociaux et sur le site internet.

V. LE CADRE STRATEGIQUE DE L'APF

L'assemblée plénière de l'APF a adopté le premier cadre stratégique de l'APF en juillet 2014, à la Session d'Ottawa, pour la période 2014-2018. Ce cadre stratégique traduit trois ambitions. La première est la volonté d'organiser une réflexion ouverte et partagée entre les membres du Bureau et les sections sur l'avenir et la fonction de l'APF. La seconde tend à définir les principaux objectifs pour les années à venir afin de mobiliser toutes les énergies dans une direction commune. Enfin, la troisième a pour objectif de recenser les principales actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Le cadre stratégique 2014-2018 s'articule autour de cinq axes majeurs :

- Faire davantage intervenir l'APF comme acteur à part entière des relations internationales ;
- Dynamiser les relations avec les parlements membres ;
- Enrichir et diversifier le rôle de l'APF en tant qu'acteur francophone de la coopération interparlementaire ;
- Approfondir les relations entre l'APF et l'OIF ;
- Rechercher une meilleure visibilité pour l'APF.

A. BILAN DU CADRE STRATÉGIQUE 2014-2018

Selon les axes étudiés, les actions entreprises par l'APF ont globalement permis d'atteindre les objectifs.

- S'agissant de la participation de l'APF comme acteur à part entière des relations internationales, les résultats sont encourageants.

Durant la période 2014-2018, l'APF a participé activement à diverses grandes réunions internationales telles que les Conférences des Parties 21 et 22, ainsi que des réunions de l'Union interparlementaire. Par ailleurs, les Commissions et les Réseaux de l'APF ont inscrit leurs travaux dans l'actualité internationale, se penchant ainsi sur les thèmes des mouvements migratoires, de la lutte contre le terrorisme, de l'abolition de la peine de mort, de la prévention contre la radicalisation, de la cybercriminalité ou encore de la question des enfants sans identité. Cette cohérence avec l'actualité s'est aussi illustrée dans le choix des débats généraux organisés lors des Assemblées plénières de l'APF, pendant lesquels les parlementaires francophones ont l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur des thèmes d'actualité.

Enfin, l'APF a identifié de nouvelles adhésions et pris contact avec les Parlements du Kosovo, de l'Uruguay, du Mexique et de la Nouvelle-Calédonie. Les adhésions sont effectives pour le Congrès de la Nouvelle Calédonie (en qualité de membre), l'Assemblée de la République du Kosovo et le Sénat et la Chambre des députés du Mexique (observateurs).

- S'agissant des relations avec les parlements membres et entre parlements membres, les résultats sont plus contrastés et il convient sans doute de poursuivre les efforts.

L'APF a tout d'abord ratifié en 2015 un nouvel accord avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF), permettant ainsi aux deux organismes de se consulter sur des questions d'intérêt commun.

Afin de développer la notion d'évaluation et de résultats, l'APF a mis en œuvre une gestion axée sur les résultats : de cette orientation ont résulté la mise en place de rapports d'évaluation des séminaires parlementaires et un suivi des résolutions. C'est notamment sur ce dernier point que doivent être poursuivis les efforts avec assiduité car il incombe aux sections d'illustrer la manière dont elles mettent en œuvre les résolutions adoptées par les différentes instances. Par ailleurs, l'APF a publié sur son site un recueil des procédures et pratiques parlementaires qui fait l'étude de droit parlementaire comparé entre les sections. Ces dernières ont également la responsabilité de fournir au Secrétariat général des données actualisées.

En ce qui concerne le développement des relations entre parlements membres, un programme de jeunes parlementaires a été mis en place. Après avoir organisé des sessions dans chaque Région de l'APF, les parlementaires réunis en Assemblée plénière à Québec ont eu l'occasion d'échanger sur la création d'un Réseau des jeunes parlementaires francophones.

- En ce qui concerne le rôle de l'APF dans la coopération interparlementaire, les engagements sont respectés.

En effet, l'APF a créé deux programmes de développement parlementaire, un pour Madagascar et un pour le Mali pour la période 2014-2018. Depuis l'attaque terroriste de Bamako en novembre 2015, en dehors de diverses actions techniques du programme Noria, la plupart des actions de renforcement des capacités des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires maliens se font en dehors du Mali, en invitant des délégations maliennes à participer à plusieurs actions de coopération.

Dans le cadre de la coopération interparlementaire, l'APF a été très active dans la recherche de nouveaux partenariats depuis 2014. Des accords ont été conclus avec divers organismes, tels que le Parlement panafricain, la Fondation Hironnelle, le Partenariat Halte à la tuberculose, l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le Forum francophone des affaires et l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles.

Dans sa volonté de renforcer ses liens avec l'OIF, l'APF a systématisé la participation de l'Administrateur de l'OIF à ses Bureaux d'hiver et prend part aux réunions de commissions de l'OIF. Par ailleurs, l'APF a participé aux Sommets de la Francophonie à Madagascar et en Arménie. Elle a présenté, lors de ces deux événements, son Avis sur les thèmes des Sommets.

- S'agissant de sa visibilité, l'APF a modelé un nouveau site Internet, lancé la *Lettre de la Francophonie parlementaire* et entretient quotidiennement ses réseaux sociaux.

En conclusion, les objectifs du cadre stratégique 2014-2018 sont dans leur majorité remplis. L'étude des axes de travail montre que l'APF a mis en place des actions cohérentes avec les orientations qu'elle avait fixées.

B. LE NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE 2019-2022

Le premier cadre stratégique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie prenant fin au terme de l'année 2018, le second cadre stratégique 2019-2022 devra tirer les enseignements de nos actions au cours des cinq dernières années, et anticipera aussi les grandes mutations du monde. Ce document, qui sera au cœur de notre action prendra en compte les attentes des parlementaires membres, des acteurs de la Francophonie et des organisations partenaires.

Le cap à atteindre s'appuie sur les objectifs du cadre stratégique de la Francophonie (2014-2022). Votre Secrétaire général parlementaire a donc proposé que nos axes prioritaires soient ceux adoptés par les Chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Dakar :

- Langue Française, Diversité culturelle et linguistique
- Paix-Démocratie et droits de l'Homme
- Développement durable, Economie et Solidarité

Le projet de cadre propose, pour chaque orientation, des actions claires, précises, lisibles et mesurables.

L'APF a besoin de chacun d'entre vous pour coconstruire l'avenir de la Francophonie parlementaire.

C'est pourquoi le Secrétariat général a mis en place une plateforme interactive pour recueillir les différentes contributions des sections, de l'OIF, mais aussi des opérateurs de la Francophonie ou des partenaires.

A ce stade, le Secrétariat général a reçu 15 contributions sous la forme de commentaires et 14 contributions sous la forme de votes. Cette méthode inédite a conduit à établir un document de référence qui permettra au Bureau d'hiver de Bruxelles de se prononcer en toute connaissance de cause.



politique

résolutions

développement

culture

observation

Pour en savoir plus:

veille

éducation

coopération

échanges

suivi

vigilance

démocratie

information

avis

Francophonie

appui



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

233 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris-France

Téléphone : 33 (0) 1 40 63 91 60

Courriel : info@apf-fr.org

<http://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

<https://twitter.com/APFfrancophonie>